

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 6 mai 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°19

ARRÊTÉ

portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Du 18 mars 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Du 18 mars 2009

NOR D E F G 0 9 5 0 6 4 8 A

Références :

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26 (n.i. BO).
Code de la défense - partie réglementaire, III.
Décret du 20 mai 1903 (mention BO/G, p. 1017 ; BOEM/G 39, p. 3. ; BOEM 650.1) modifié.
Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°14 du 6 mai 2009, texte 19.

Art. 1er. La compagnie de gendarmerie départementale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2009. Corrélativement, les circonscriptions des compagnies de gendarmerie départementale de Calais et Saint-Omer (Pas-de-Calais) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes des compagnies de gendarmerie départementale de Calais et Saint-Omer exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° et 4° et R.15-27 du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Nord, est chargé de l'exécution du présent arrêté

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Roland GILLES.

(1) n.i.BO.

ANNEXE.

COMPAGNIES	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
Boulogne-sur-Mer	PSIG Boulogne sur Mer	(Dissolution)
	BR Boulogne sur Mer	
	BT Colembert	
	BT Desvres	
	BT Le Portel	
	BT Marquise	
	BT Neufchâtel-Hardelot	
	BT Samer	
Calais	PSIG Marck	PSIG Marck
	BR Calais	PSIG Boulogne sur Mer
	BT Calais	BR Calais
	BT Fréthun	BT Colembert
	BT Guines	BT Desvres
	BT Marck	BT Fréthun
	BT Oye-Plage	BT Guines
		BT Le Portel
		BT Marck
		BT Marquise
		BT Neufchâtel-Hardelot
		BT Samer
Saint-Omer	PSIG Saint-Omer	PSIG Saint-Omer
	BR Saint-Omer	BR Saint-Omer
	BT Aire sur la Lys	BT Aire sur la Lys
	BT Ardres	BT Ardres
	BT Audruicq	BT Audruicq
	BT Fauquembergues	BT Fauquembergues
	BT Lumbres	BT Lumbres
	BT Saint-Omer	BT Oye-Plage
	BT Tatinghem	BT Saint-Omer
		BT Tatinghem